

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3073 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ES SAKHI BRAHIM

Date de naissance : 01-01-53

Adresse : no 15 Rue 9 ATTADDOUR

ECOLE LA CARA

Tél. : 06 63 19 01 81 Total des frais engagés : 588.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr BAGHDADI Tayeb
Médecin Spécialiste
DRL Chirurgie Cervico-Faciale
Tél : 06 68 52 19 17

Date de consultation : 26/09/2020

Nom et prénom du malade : ES SAKHI BRAHIM Age : 67 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA le 26/09/2020 Le : 26/09/2020

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SARANAZ S.A.R.L. 140 Lot Smiralda Lissasta Casablanca Tunisie 105 22 65 20 07	24/09/2020	338,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth. The teeth are numbered from 1 to 8 on both the upper and lower arches. A coordinate system is overlaid on the arch, with the origin at the center of the dental arch. The horizontal axis (x-axis) extends from the center to the right, and the vertical axis (y-axis) extends from the center downwards. The teeth are arranged in a curve, with the numbered teeth following the curve of the arch.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



د. البغدادي الطيب
Dr. BAGHDADI Tayeb

طبيب أخصائي في أمراض وجراحة:
الأذن والسمع ، الأنف وجيوب الأنف،
الحلق والحنجرة، العنق والغدة الدرقية
خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

ORDONNANCE

Casablanca, le 26/09/20.....

Oto-rhino-laryngologue
Spécialiste des maladies et chirurgie de :
Oreille et Audition, Nez et Sinus,
Gorge et Larynx, Cou et thyroïde
Lauréat de la faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

M. ESSAKI

Brâhim

21,80 - Polydexta / Antibio-synaler.
4gt x 21J pris 10J
oreille

32,80 - Exaderil
3gt 1J pris 10J
oreilles

67,80 - Rx 500
sup 21J

14,80 - Doliprane
3gt pris 2 mois

3,77,60 - Diprosalix
(n=3) 1J pris 2 mois

1,89 - Oholaya
sup x 21J pris 0J

PHARMACIE SARANAZ
S.A.R.L.A.U
140 Lot Sidi Abdellah Lissasfa
Casablanca 20100
Tel/Fax: 05 22 65 20 07 025

BAGHDADI Tayeb
Spécialiste
Chirurgie cervico faciale
25, شارع
الجنة مولاي التهامي ، (مدار جورج وشارع أم الريان)
خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
الدار البيضاء - 10000 Casablanca
Tél.: 05 22 89 93 93
Urgences: 06 68 52 19 17
drbaghdadi@hotmail.com

21,80



Diprosalic®
pommade



Diprosalic®
pommade



LOT: 586
PER: JUN 2022
PPV: 37 DH 60

٢٠٢٢/٠٦/٣٧

LOT: 596
PER: SEP 2022
PPV: 37 DH 60

٢٠٢٢/٠٩/٣٧

Diprosalic®
pommade



LOT: 596
PER: SEP 2022
PPV: 37 DH 60

٢٠٢٢/٠٩/٣٧

